

WERNER HORN EST COUPABLE

Boston, 14. — Werner Horn a été trouvé coupable, hier, d'avoir illégalement transporté de la dynamite pour en faire le commerce. Horn a été arrêté en février 1915, après avoir tenté de faire sauter le pont du C.P.R., à Vanceboro, Maine, à la frontière canadienne.

Horn se dit lieutenant dans l'armée allemande et prétend avoir essayé de faire sauter le pont parce que son pays était en guerre avec l'Angleterre. N'ayant pu fournir un cautionnement de \$10,000, il a dû rester à la prison.

La Cour n'a pas prononcé la sentence, l'avocat de Horn ayant inscrit l'affaire en appel.